



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E28313

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1968

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON 968500918

Siret : 968 500 918 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8000539

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021431155004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021431155004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : PROST & FILS

PARC D ACTIVITE D'ARBORA  
ROUTE DE BRINDAS  
69510 SOUCIEU EN JARREST

Téléphone : 04 72 31 04 32

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@prostetfils.fr

Responsabilité légale :

AMBROISY PROST VERONIQUE CO-GÉRANTE

Fax : 04 72 31 04 39

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/09/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	20/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	06/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/09/2022
o Ventilation mécanique	20/09/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.